

NOUVELLE-CALÉDONIE



245 580 habitants
(données INSEE de 2010)

« MIEUX CONNAÎTRE L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE POUR ORGANISER UNE ACTION EFFICACE. »



CHARGÉ DE MISSION RÉGIONAL DE L'ANLCI

Olivier GRZELAK

Nommé en 2009 par le Haut Commissaire de la République, placé à la DAFE (Direction de l'agriculture, de la Forêt et de l'Environnement).

DAFE

209, rue Auguste Bénégig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 NOUMÉA
olivier.grzelak@dafe.nc
Tél. (687) 23 24 35

CENTRE DE RESSOURCES ILLETTRISME

MIJE

Tél. (687) 28 22 77

POPULATION EN SITUATION D'ILLETTRISME

Il n'y a pas eu d'enquête Information et vie quotidienne en Nouvelle Calédonie en 2005, mais une enquête s'est déroulée en 2012 et les résultats seront disponibles en 2013.

Selon les données de la Journée Défense et Citoyenneté 13,5 % des jeunes de 18 ans sont repérés en situation d'illettrisme.

1

CONTEXTE NÉO-CALÉDONIEN

La Nouvelle-Calédonie est une collectivité sui generis, qui bénéficie d'institutions conçues pour elle seule, et qui se voit transférer, de manière progressive mais irréversible, certaines compétences de l'État.

Au dernier stade d'évolution du statut de la Nouvelle-Calédonie, l'État restera compétent pour les matières régaliennes : la justice, la défense, l'ordre public et la monnaie notamment.

La loi organique répartit les compétences entre l'État, la Nouvelle-Calédonie, les provinces (Nord, Sud et Iles) et les communes (33 communes), organise le fonctionnement du gouvernement, du Congrès, du Sénat coutumier et des institutions provinciales.

La Nouvelle-Calédonie se caractérise par une forte diversité culturelle, ethnique et linguistique. 60 % de la population a moins de 29 ans.



2

RÉUNIR POUR MIEUX AGIR EN NOUVELLE CALÉDONIE

La mission régionale de lutte contre l'illettrisme a été créée en 2009 en réactions aux chiffres alarmants des Journées d'Appel et de Préparation à la Défense en 2008 (13,11 % des jeunes en situation d'illettrisme). Des initiatives ponctuelles existaient, mais aucune organisation, ni mise en cohérence ne permettait une réponse systématique. La création de la mission a donné lieu à une forte mobilisation des acteurs sur le territoire, illustrée par l'organisation d'un colloque en juillet 2009 qui a réuni l'ensemble des acteurs en présence de l'ANLCI.

Le chargé de mission régional de l'ANLCI est chargé d'élaborer le plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme et d'animer le comité de pilotage d'élaboration et de suivi du plan.

Le Centre ressources illettrisme (CRI) a été créé à l'issue de la signature de la convention entre l'ANLCI et la MIJE (Mission d'Insertion des Jeunes) en novembre 2008. Les trois missions principales du CRI sont l'information du public, l'animation et l'appui technique au réseau ainsi que la capitalisation et la diffusion des ressources documentaires et pédagogiques.

3

LE DISPOSITIF RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Une coordination et une mise en cohérence des différentes initiatives a été mise en place sous l'impulsion de la MIJE et de la Direction de la Formation Professionnelle Continue (DFPC).

Dans le cadre du forum permanent des pratiques de l'ANLCI, un groupe de travail a élaboré un dispositif de lutte contre l'illettrisme à destination des adultes ou des jeunes en situation d'illettrisme.

Le Gouvernement, l'État, les Provinces et les Communes se sont associés afin d'établir ce dispositif dans le but de répondre aux besoins de la population en termes de lutte contre l'illettrisme.

Celui-ci s'articule autour de trois axes : le repérage, le positionnement et la formation des personnes en situation d'illettrisme. Ce dispositif a aussi été rendu possible grâce à la professionnalisation des acteurs lors de la semaine de l'illettrisme en juillet 2009 qui a également été l'occasion de communiquer largement sur l'illettrisme en Nouvelle Calédonie.

En décembre 2010 deux cycles de formation de formateurs ont été mis en place, un en province Nord au Groupement du Service Militaire Adapté (GSMA) et un autre à Nouméa. Ce sont une douzaine de formateurs qui ont pu se professionnaliser sur le champ de la lutte contre l'illettrisme.

En avril 2012, l'université de Nouvelle-Calédonie a organisé deux journées sur le thème de l'illettrisme à destination des futurs enseignants formés à l'IUFM.

Une déclinaison de l'enquête IVQ a été réalisée avec l'appui de l'ANLCI pour offrir aux décideurs une idée précise des besoins dans la population.

Lorsque les résultats seront rendus disponibles, il sera alors possible de déterminer les priorités du futur plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme.